

DELIBERATION N°38

<p align="center">Dénomination de la voie créée dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Pasteur</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents :34

Nombre de votants :39

LE 7 AVRIL DEUX MILLE ONZE

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 30 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°5), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel (jusqu'à la question n°7), Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane (de la question n°1 à n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. PAJOT Mickaël, M. VERGER Daniel à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire à M. Thierry LEVASSEUR, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. BREBION Bernard, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que le 26 mai 2009, CIRMAD PROSPECTIVES a obtenu le permis de construire pour la réalisation d'un EHPAD, rue des Hospices à Dieppe.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de l'ilot Pasteur : Pôle de santé destiné à accueillir également l'IFSI, le CMP, l'ADIR, une crèche à horaires décalés, le pôle ressources santé, le centre de vaccination communal et un programme de logements étudiants.

L'ilot sera traversé par une voie (zone 30) dans le prolongement de la rue Dulague et donnant sur la rue des Hospices.

CIRMAD est en phase d'achever la construction de l'EHPAD, desservi par la voie créée.

Aussi, afin de pouvoir attribuer une numérotation postale à cet établissement, il convient de dénommer cette nouvelle voie.

En hommage à Mme Huguette BONVOISIN décédée le 11 mars dernier, il est proposé de dénommer la voie longeant l'EHPAD « la voie Huguette BONVOISIN »

Huguette BONVOISIN est arrivée à Dieppe en 1960. Embauchée au service du département comme médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), elle a, aux côtés du docteur BENOIT-PICAUD mis en place dès 1979 un centre de planification familiale et assuré les entretiens post-interruption de grossesse dans les cliniques dieppoises et au centre hospitalier.

Souvent sollicitée par les enseignants dieppois, elle a animé de nombreux débats sur l'éducation sexuelle dans les collèges et les lycées et mené à partir de 1979 un travail sur la petite enfance en collaboration avec les services de la Ville de Dieppe.

Huguette BONVOISIN a pris sa retraite en 1989 et s'est engagée au sein de deux associations : l'AEEP en étant chargée des actions éducatives en milieu ouvert et le Foyer Duquesne en participant au projet de création de la Marelle. Elle a ensuite, avec le HST Sida continué de suivre les jeunes dans les collèges et constitué l'association « En Parler » qui mène des actions en faveur de l'enfance maltraitée.

La famille consultée au préalable a donné son accord de principe.

Considérant l'avis émis par la commission n° 6 réunie le 29 mars 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette dénomination.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--